

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate  
Le 29 janvier 2026

## Stratégie de développement économique régionale

**Les Laurentides choisissent une vision concertée, transversale et mobilisatrice**

**Laurentides, janvier 2026** — C'est à la suite d'une vaste concertation réunissant les acteurs du développement économique des **huit territoires des Laurentides**, de même que plusieurs chefs d'entreprise, que la **Stratégie de développement économique régionale** a pris forme.

Tout au long de la démarche, un consensus clair s'est dégagé : plutôt que de positionner la stratégie selon des secteurs industriels précis, les partenaires ont fait le choix assumé d'une **approche transversale**. Cette orientation, plus inclusive, permet de répondre aux réalités de l'ensemble des territoires, tout en soutenant la diversité des industries qui fait la richesse et la résilience économique des Laurentides.

La stratégie vise ainsi à **parler d'une seule voix auprès des instances gouvernementales**, à renforcer l'attractivité régionale et à favoriser la **rétenition et l'enracinement des entreprises et de la main-d'œuvre** dans les Laurentides, reconnues comme une véritable **terre de vie**. Une région où il est possible de s'installer, de travailler, d'entreprendre et de s'épanouir durablement.

---

*« Cette stratégie s'inscrit dans un moment charnière pour les Laurentides. En misant sur l'enracinement des personnes et des entreprises, ainsi que sur des leviers structurants comme la mobilité, le logement et le développement des compétences, la région se dote d'une vision humaine, cohérente et tournée vers l'avenir. Elle contribue à bâtir des milieux de vie complets, capables de soutenir les citoyens à toutes les étapes de leur parcours »,* a souligné **Mme Sonia Bélanger**, ministre de la Santé, ministre responsable des Aînés et des proches aidants, ministre responsable des Services sociaux, ministre responsable de la région des Laurentides.

---

Afin de mieux faire connaître cette ouverture et cette capacité de concertation régionale, les Laurentides ont choisi de se positionner comme **terre d'expérimentation**. Ce positionnement affirme la volonté collective d'accueillir, de tester et de déployer des solutions innovantes, en cohérence avec les forces du territoire et les besoins exprimés par les acteurs économiques. À

court terme, la région se positionne notamment comme **terre d'expérimentation du véhicule autonome**, incluant dans cette orientation l'ensemble des applications liées à l'automatisation, du tracteur agricole au train forestier, en passant par les **drones cargo**.

---

*« La mobilité est un enjeu quotidien pour nos citoyens, nos travailleurs et nos entreprises. En choisissant d'en faire un levier central de développement et un terrain d'expérimentation, les Laurentides démontrent leur capacité à innover tout en répondant à des besoins très concrets. Améliorer la façon dont on se déplace, c'est renforcer l'enracinement de la main-d'œuvre et la compétitivité de notre économie régionale », a affirmé M. Xavier-Antoine Lalande, préfet et président du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL).*

---

Cette vision a été présentée pour la première fois publiquement le **16 décembre dernier**, alors que **plus de 120 personnes** étaient réunies à **Mont Gabriel** pour prendre connaissance de la stratégie. La forte mobilisation observée lors de cet événement constitue un signal clair : la région est ouverte, engagée et résolument tournée vers l'action afin de favoriser l'enracinement durable de la main-d'œuvre et des industries.

Élus, développeurs économiques, organisations régionales et entreprises ont exprimé une volonté commune de collaboration. **Tous souhaitent mettre l'épaule à la roue** afin de transformer cette vision partagée en actions concrètes, au bénéfice de l'ensemble des territoires et des communautés des Laurentides.

Avec cette stratégie, les Laurentides se dotent d'un cadre structurant, rassembleur et porteur, qui guidera les efforts régionaux des prochaines années et renforcera la capacité collective de la région à façonner son développement économique de manière cohérente, inclusive et durable.

— 30 —

**Source :**

Connexion Laurentides

En collaboration avec le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL)

---

**Pour plus d'information :**

Myriam Mongeau, Conseillère – partenariats et écosystème

Connexion Laurentides

[mmongeau@connexionlaurentides.com](mailto:mmongeau@connexionlaurentides.com)